



Collectif en environnement

Mercier-Est

Bilan des activités 2016-2017

Perspectives 2017-2018

1 INTRODUCTION

Ce bilan rend compte des réalisations du *Collectif en environnement Mercier-Est* (CEM-E). Il couvre la période du 1^{er} juillet 2016 au 20 juin 2017.

2 RÉALISATION 2016-2017

2.1 État organisationnel du CEM-E

Lorsque j'ai repris la présidence du CEM-E en septembre dernier, je vous avais distribué un document intitulé « CEM-E – Situation actuelle et pistes de travail ». Celui-ci indiquait ce qu'il me semblait être les forces et faiblesses de notre organisme et proposait, comme son titre l'indique, des pistes de travail.

Les forces :

- Notre longévité remarquable
- On nous reconnaît comme un organisme de réflexion important
- Nous sommes un interlocuteur respecté
- Notre action est significativement plus grande que le nombre de nos membres

Les faiblesses :

- Le CEM-E est peu connu de la population hors d'un cercle restreint de personnes
- Le nombre de membres du CEM-E est minime
- Nous ne sommes pas un élément de mobilisation des citoyens du quartier

J'avais identifié deux défis :

- Comment augmenter le nombre de nos membres
- Comment élargir notre influence

Afin d'augmenter le nombre de membres, la clé était entre autre de faire connaître davantage le CEM-E, que ce soit par l'envoi de lettres (via le publi-sac par exemple), par une chronique dans *Le Flambeau*, par le bouche-à-oreille, de profiter des événements publics et de recontacter les anciens membres, membres non actifs et amis.

Cela passait également par une modification de notre mode de fonctionnement. Je favorisais la réorganisation basée sur les dossiers. Ainsi, une grande partie du travail se ferait à l'extérieur des réunions mensuelles et pourrait permettre d'attirer des personnes intéressées par un dossier en particulier tout en conservant un noyau central qui validerait les orientations et les prises de position publique. Je visais la création d'une réelle structure de membres de soutien. J'avais énoncé également un objectif à moyen et à long termes d'élargir la portée de nos actions à l'est de l'île.

Durant l'année 2016-17, beaucoup de points positifs sont à retenir :

- Le CEM-E a maintenant 21 membres en règle
- Parmi ces membres, nous en avons accueilli certains qui étaient déjà fortement impliqués dans la communauté et qui amènent une profondeur additionnelle au groupe.
- Notre présence dans les médias locaux a augmentée. Je pense ici au Flambeau de l'Est et à Pamplemousse. Nous avons publié quatre chroniques dans le Flambeau (une cinquième devrait clore la saison) ainsi qu'envoyé plusieurs communiqués de presse qui ont servi dans plusieurs de leurs articles. On nous contacte désormais pour avoir notre opinion. Nous nous sommes également timidement attaqués aux médias nationaux.
- Nous avons développé nos outils promotionnels (paraposte et dépliant).
- Nous avons un site Facebook vivant grâce à Suzie Miron et Jean Lapointe particulièrement.
- Nous avons participé à des activités publiques (Salon du vélo et J'aime Tétro).
- Nous commençons, lentement il est vrai, à développer des équipes de dossiers
- Certains dossiers comme celui des pistes cyclables et de la Cité de la logistique nous ont donné une visibilité très intéressante.

Je peux donc affirmer que le CEM-E est connu davantage et plus présent aujourd'hui qu'il y a un an. Nous sommes toutefois encore loin des objectifs que j'avais fixés au début de l'année 2016-2017. Voici mon évaluation.

- Nous n'avons pas encore d'équipes de dossiers stables. Cela veut dire que le gros du travail se fait encore à la réunion mensuelle au lieu de simplement y valider les orientations. Cela est difficile également car la plupart des membres actuels sont « généralistes » et veulent avoir la vue d'ensemble.
- La plupart des membres ne se soucie pas d'amener du sang neuf au CEM-E. Nous ne voyons pas l'importance pour notre rayonnement et nos actions d'attirer de nouveaux membres. Sans l'ajout de Nickolas Gagnon et de Daniel Chartier, nous n'aurions pas développé notre plate-forme sur les pistes cyclables. Toutefois, je respecte et comprends le fait que cela soit plus facile à faire pour certaines personnes que pour d'autres.
- Nous n'avons pas encore vraiment développé le réflexe du travail « de terrain » et de mobilisation. Je persiste à penser que cet aspect renforcerait la portée de nos actions mais nous sommes essentiellement depuis toujours un groupe de réflexion, visant d'abord à influencer les décideurs par le bien-fondé de nos arguments. Cela est dans nos gènes. Toutefois, dans certaines batailles comme celle de l'orientation industrielle de l'est de l'île de Montréal basée sur la logistique, cela ne sera pas suffisant, tout comme cela ne l'avait pas été, dans le cas des usines de traitement des matières organiques, pour éviter que trois usines sur quatre se retrouvent dans l'est.

Notre fonctionnement interne doit être amélioré. Nos réunions continuent d'être surchargées. La quantité de courriels internes transmis est astronomique. Bien que cela soit fait pour favoriser la participation collective tant dans la diffusion de l'information que dans les prises de décisions, cela a peut-être amené certains membres à se sentir dépassés et à reconsidérer leur participation comme membres actifs. Si le recrutement de nouveaux membres est important, la rétention de ceux-ci l'est tout autant.

Il n'y a pas de solutions magiques, mais l'une des avenues à envisager serait peut-être de circonscrire les communications selon les intérêts de chacun jusqu'à la prise de décision. De plus, surtout pour les nouveaux membres, j'avais mentionné la possibilité de faire un document par sujet, que nous maintiendrions ensuite à jour. Tout cela sera à discuter

En conclusion, vu globalement, le CEM-E travaille mieux et est plus visible qu'il y a un an. Nous avons des ressources nouvelles qui enrichissent l'organisme. Tout cela est de bon augure pour l'année qui vient.

2.2 Dossiers

2.2.1 Cité de la logistique

Ce dossier a été l'un des plus importants du CEM-E cette année. Après l'avoir observé de loin car à l'extérieur de notre territoire, nous nous sommes rendus à l'évidence à partir de la fin septembre, que ce projet n'était qu'une pièce dans un grand puzzle et que ce type d'activités allait envahir tout l'est de l'île, via la Stratégie maritime du gouvernement du Québec.

Nous avons pris contact avec le regroupement maintenant identifié comme *Mobilisation 6600*. Le CEM-E a notamment :

- Participé à recueillir des signatures d'appui à la pétition des 5000 signatures
- Produit un mémoire et participé à la consultation publique de janvier
- Écrit une chronique dans le Flambeau de l'est en février
- Participé et est intervenu à la conférence de presse de *Mobilisation 6600* en mars
- Intervenue auprès du député Maka Kotto afin d'obtenir une rencontre avec les ministres d'Amour, Heurtel et Lessard. Il y eu échanges de lettres et réponse des ministres mais aucune rencontre n'a encore eu lieu.
- Fait adopter une résolution par l'assemblée régulière des membres de *Solidarité Mercier-Est (SME)* demandant la réalisation d'études d'impacts sur les aspects touchant Mercier-Est comme les contaminants et le camionnage.
- Rencontré le maire le 18 mai avec des représentants de *SME* et de *Mobilisation 6600* sur la question des études d'impacts
- Produit un mémoire et participé à la consultation publique des 31 mai et 15 juin

- Fait des interventions à plusieurs reprises au cours de l'année au Conseil d'arrondissement
- Rencontré le caucus des députés du Parti québécois (Maka Kotto, Carole Poirier et Jean-François Lisée; (Nicole Léger brillait par son absence) le 19 juin.

Nous avons apporté une vision plus globale à la lutte citoyenne menée par les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve. Nous devons évidemment le faire sur la base de nos intérêts de quartier mais également avec un réel désir de supporter le travail de nos concitoyens de l'ouest de l'arrondissement. Car si le projet de Cité de la logistique passe, le train sera difficile à arrêter ensuite. Mais c'est une bataille de David contre Goliath.

2.2.2 Travaux de l'autoroute 25

Nous ne sommes plus à une étape où nous pouvons réellement modifier le projet lui-même. La question de la piste multifonctionnelle a été abordée mais n'a pas été modifiée pour l'essentiel. Nous avons quand même obtenu des gains significatifs (voir en 2.2.3). Nous sommes intervenus lors des séances d'information où nous avons dénoncé le peu de considération de la quiétude des citoyens lors de la réalisation des travaux. Ces interventions ont contribué à la visibilité du CEM-E.

2.2.3 Réseau cyclable de Mercier-Est et transport actif

Le dossier des pistes cyclables a été un de nos gros dossiers de l'automne et une de nos grandes réussites. Nous avons développé une plate-forme crédible pour le développement du réseau cyclable de Mercier-Est. Celle-ci a été déposée au conseil d'arrondissement le 6 décembre 2016. Celle-ci nous a donné une grande visibilité, notamment la une du Flambeau de l'Est du 20 décembre 2016.

Nous avons rencontré le responsable des pistes cyclables de la Ville de Montréal, M. Marc-André Gadoury pour lui présenter notre plateforme. Nous voulons faire de même avec l'arrondissement.

Le CEM-E, ainsi que plusieurs citoyens, ont dénoncé à plusieurs reprises depuis 2016 l'absence de pistes cyclables sur l'échangeur Sherbrooke et d'interconnexions avec la piste multifonctionnelle. Ce sont les interventions et les pressions du CEM-E qui ont permis les avancées suivantes :

- Interconnexion de la piste multifonctionnelle avec les rues Notre-Dame et Sherbrooke
- Interconnexion avec la piste Souigny
- Bandes cyclables sur l'échangeur Sherbrooke

Il reste des points à régler (signalisation, revêtement des bandes cyclables sur l'échangeur, etc.) mais compte-tenu que rien n'avait été prévu à l'origine, il s'agit d'un gain important.

Nous avons fait plusieurs plaintes au 311 pour la réfection de la piste cyclable Route Verte 5 et simultanément sur la page Facebook du CEM-E. Cette dénonciation a provoqué de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux et a sans aucun doute contribué à ce que les problèmes soient corrigés rapidement. Cela démontre l'utilité de conjuguer la formulation de plaintes et l'usage de notre page Facebook.

Parmi les sujets à poursuivre en 2017-2018, notons :

- La mise à niveau de la piste Notre-Dame,
- Le déneigement des pistes cyclables.
- Le stationnement de vélos sécurisé au métro Honoré-Beaugrand.
- La conception de la piste cyclable de la rue Contrecœur pour qu'elle ne crée pas de conflit entre usagés.

Nous sommes devenus **LA** référence citoyenne dans le quartier sur ce sujet. Cela a d'ailleurs été reconnu par *SME* lors de sa dernière assemblée générale. Nous sommes membres de la Coalition Vélo Montréal et Nickolas Gagnon a été élu membre du comité de coordination de cet organisme.

Dans un monde idéal, il faudrait étendre cette expertise à tout ce qui concerne le transport actif. Cela sera à évaluer à l'automne.

2.2.4 Verdissement

Les membres du CEM-E ont fait durant la dernière année plusieurs interventions au conseil d'arrondissement à ce sujet. Par exemple :

- Questionnement quant aux plantations tardives dans les parcs Thomas-Chapais et Clément-Jetté.
- Problématiques concernant la maladie des frênes et des ormes
- Plantation d'arbres dans la rue Notre-Dame,
- Etc.

Nous avons discuté et parfois faits certaines actions concernant les points suivants :

- Façon dont l'entretien des arbres (pommetiers) est effectuée au parc de la Promenade-Bellerive.
- Friche ferroviaire
- Etc.

Le CEM-E a prêté son concours à une initiative de Suzie Miron pour l'obtention, avec succès, d'une subvention de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement dans le cadre du programme « Fier de nature » pour des nichoirs à hirondelles au parc Bellerive.

Tout cela ne reste toutefois que des gestes épisodiques. Nous n'avons pas de vue d'ensemble.

Mme Marchand-Trudel, que nous avons approché et qui a participé à quelques rencontres, semblait avoir de bonnes pistes de travail. Malheureusement, celle-ci a décidé, pour le moment du moins, de ne pas continuer avec nous. Il me semble clair que le contexte dans lequel elle a abordé le travail (une réunion avec seulement Suzie, une deuxième annulée) a certainement refroidi sa confiance quant à notre volonté d'aborder ce dossier.

Pourtant, plusieurs de nos membres ont identifié le verdissement comme intérêt. Il faudrait que l'un de ceux-ci prenne l'initiative d'organiser une équipe de travail stable et que celle-ci développe une analyse de la situation dans Mercier-Est et en arrive à des propositions crédibles. Cela est non seulement possible mais surtout nécessaire. C'est à partir du moment que nous avons fait cela pour le réseau cyclable que nous avons gagné une importante crédibilité. Nous pouvons faire de même pour le verdissement.

2.2.5 Camionnage

Les problèmes associés au camionnage sont criants. Nous faisons périodiquement des interventions au conseil d'arrondissement, notamment pour le non-respect de l'interdiction du camionnage de nuit. Le problème de l'intensification potentielle du camionnage associée à l'augmentation des activités du Port et de la logistique (pas uniquement mais incluant la Cité elle-même) se pose de façon criante.

Certains de nos membres font des plaintes individuelles à ce sujet mais nous ne voyons pas d'améliorations sensibles. Nous devons documenter ce dossier de façon à avoir des arguments plus solides.

2.2.6 Transport d'hydrocarbures

Oléoduc Trans-Nord

Le CEM-E a envoyé un communiqué de presse au Journal Métro, La Presse et à arrondissement.com. Ce communiqué publié conjointement avec le Comité de vigilance environnemental de l'est de Montréal fait suite au rapport dissident de deux commissaires et soulève notre préoccupation quant à l'intégrité de cet oléoduc.

Pipeline Énergie Est de TransCanada

Le report de l'audience suite à la récusation des commissaires a retiré ce projet de l'attention générale. Mais la prudence reste de mise

2.2.7 Usines de traitement des matières organiques

En dépit du fait que la localisation des sites soit fixée (trois sur cinq sont dans l'est), il faut demeurer vigilant afin que cela ne soit pas trois sur quatre. En effet, la Ville a levé sa réserve foncière sur le terrain où devait être construite l'usine de biométhanisation de l'arrondissement Lasalle. Il semble que le prix du terrain soit en cause mais la crainte persiste que cette usine de traitement ne voie jamais le jour et que l'ensemble des matières à traiter soit acheminées dans l'est.

Ce dossier est à garder dans le collimateur.

2.2.8 Nuisances

Nos membres ont fait des interventions sur plusieurs types de nuisance.

Odeurs de bitume

Jean Lapointe a déposé une plainte à propos d'odeurs de bitume provenant selon toute vraisemblance des installations de Vopak. Il a aussi contacté la Santé publique et discuté avec le Dr Perron. La plainte serait recevable et les vapeurs de bitume seraient nocives pour la santé. Le Dr Perron a promis d'intervenir auprès des autorités sur la présence de ces odeurs.

Bruits associées aux avions

Réal Bergeron a participé à des activités des Pollués de Montréal-Trudeau. Cet organisme a entrepris un recours collectif contre l'aéroport Montréal-Trudeau. Pour certains membres, les nuisances semblent réelles. Il nous faudrait les documenter. L'acquisition d'un sonomètre nous permettrait de documenter la pollution sonore causée par l'augmentation des vols particulièrement de nuit dans Mercier-Est.

Bruits associés aux activités du Port de Montréal

Jean Lapointe a déposé plusieurs plaintes à l'endroit du port de Montréal.

3 REPRÉSENTATIONS

3.1 Conseil municipal, Conseil d'arrondissement et CMM

Nos interventions ont porté principalement sur la Cité de la logistique (impacts pour Mercier-Est), le développement du réseau cyclables et le verdissement. Nous avons été invités par le maire à participer à quelques rencontres privées relativement à ces dossiers.

Comment devons-nous aborder ces rencontres privées ? Je crois que dans la mesure du possible, il faut inviter les autres organismes du quartier impliqués dans ces dossiers à nous accompagner, comme nous l'avons fait pour les études d'impacts de la Cité de la logistique. Cela renforce notre leadership et notre influence

Plusieurs de nos dossiers ont un impact montréalais. Il faudra se résoudre à assister plus assidument aux assemblées du Conseil municipal et de la CMM.

3.2 Solidarité Mercier-Est (SME)

En participant peu aux activités de l'organisme, les liens autrefois étroits avec SME se sont étiolés au cours des dernières années. Cela a sans doute contribué au fait que les dossiers environnementaux et urbanistiques aient été secondarisés par SME.

Le 21 novembre 2011, j'ai rencontré la directrice générale de l'organisme, Mme Émilie Auclair, afin de discuter de nos attentes réciproques. J'ai pu constater que nous avons des divergences importantes quant au rôle que devrait jouer SME mais un désir commun de faire avancer le quartier.

Le CEM-E doit rebâtir les ponts avec SME si nous voulons que les dossiers environnementaux et urbanistiques retrouvent la place qui leur revient, notamment en participant aux activités du Comité de développement Social Urbain (CDSU) et en étant présent aux assemblées générales de SME.

Nous devons toutefois avoir des objectifs réalistes. Si nous nous attendons à ce que SME nous apporte un grand soutien dans nos dossiers, nous risquons d'être déçus. C'est notre responsabilité d'alimenter SME de façon à ce que l'organisme appuie nos actions.

Au niveau des réalisations, il est très positif que nous ayons réussi à amener l'ARM à voter à l'unanimité une résolution demandant que des études d'impacts soient faites en lien avec la Cité de la logistique. Cela a été possible car nous étions présents.

3.3 CLIC (Comité de liaison industriel-communautaire)

Réal Bergeron est le représentant du CEM-E à ce comité.

Ce comité a été créé par l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) il y a plus de 25 ans dans le but de rapprocher les industries de la population. Il réunit des représentants des industries-membres, de divers organismes communautaires et institutionnels et des citoyens

Le 11 avril 2017, l'AIEM a organisé une rencontre sur le thème de « Portrait et perception des risques reliés au transport de matières dangereuses ». La directrice de projets au sein du groupe Risque au CIRANO faisait une présentation sur la perception du risque et les risques liés au transport des marchandises dangereuses (TMD). Ensuite, un représentant d'une entreprise qui transporte des MD faisait un bref exposé sur la gestion des risques.

3.4 Comité de suivi est du CTMO (Centre de traitement des matières organiques)

Marc Lessard est le représentant du CEM-E à ce comité.

Le *Comité de suivi est du Centre de traitement des matières organiques* qui regroupe les installations de biométhanisation, de compostage et le centre pilote de prétraitement a commencé ses travaux en juin 2016 et s'est réuni à quatre reprises durant l'année, soit les 28 juin et 12 octobre 2016 et les 5 avril et 7 juin 2017.

Le rôle du comité est consultatif et son mandat est de favoriser les échanges, prendre connaissance des engagements de l'agglomération et des performances des CTMO en termes de nuisance ainsi que d'effectuer des recommandations.

En l'absence des exploitants (à la fois concepteur, constructeur et opérateur des installations) puisque les appels d'offres n'étaient pas encore lancés, les discussions du comité ont porté sur les points suivants:

- Historique et fonctionnement du comité
- Présentations des infrastructures (matières organiques, installations et préoccupations des citoyens)
- Présentations thématiques reliées aux recommandations de l'OCPM (odeurs, péril aviaire, circulation, neuf logements et +)

Le lancement des appels d'offres se fera selon l'échéancier suivant:

- Le centre de compostage de RDP-PAT: le 29 mai 2017
- L'usine de biométhanisation: juin 2017
- Le centre de compostage de St-Laurent: juillet 2017
- Le centre pilote de prétraitement: automne 2017

La mise en opération est prévue en 2020.

3.5 Comité de relations communautaires de Contrecoeur

Réal Bergeron est le représentant du CEM-E à ce comité.

Ce comité, actuellement animé par une représentante de la Société d'habitation de Montréal (SHDM), réunit un fonctionnaire de l'arrondissement, le conseiller municipal de Tétéreaultville (Richard Celzi brille par son absence) et des citoyens du Faubourg, de Tétéreaultville et d'Anjou ainsi que moi-même à titre de représentant du CEM-E.

Les trois rencontres annuelles ont porté sur l'état d'avancement des travaux, les questions de transport et de circulation de même que les impacts des travaux et le suivi des plaintes.

3.6 Comité de liaison d'Indorama

Nicole Loubert est la représentante du CEM-E à ce comité. D'après Mme Loubert, ce comité est exemplaire quant à la volonté de l'entreprise d'être transparente avec la communauté.

3.7 Comité de bon voisinage du Port de Montréal

Le CEM-E a rencontré M. Dagenais du Port de Montréal lors d'assemblées publiques et a réitéré son intérêt à faire partie de ce comité afin de présenter un point de vue citoyen. M. Dagenais s'est montré ouvert en mai dernier. À suivre en 2017-2018.

3.8 Représentations à titre individuel

Certains de nos membres participent à des comités à titre individuel, notamment Réal Bergeron à la Coalition vigilance oléoduc (COVO) et aux Pollués de Montréal-Trudeau.

4 CONCLUSION ET PERSPECTIVE 2017-2018

Comme indiqué dans le rapport, le CEM-E est en bonne santé et plus pertinent que jamais. Il a fait des gains significatifs en termes de visibilité. Il utilise davantage les médias et a maintenant des outils promotionnels. Il lui reste à améliorer son site internet. Il a augmenté le nombre de ses membres et noué des liens avec des citoyens d'autres quartiers, principalement associés à la lutte contre la Cité de la logistique.

Je crois qu'il faut profiter de toutes les occasions pour rallier de nouveaux membres et ensuite à les conserver. Nous n'aurons jamais trop de membres, notamment pour les membres de soutien. Il faudra être créatif dans notre façon de nous organiser. Il est impératif que les groupes de travail deviennent effectifs le plus tôt possible.

Parmi les dossiers qui nous tiendront en haleine l'an prochain, notons :

- La Cité de la logistique ou, pris plus largement, le développement économique de l'est axé sur les activités de logistique
- Poursuivre notre lancée sur le développement du réseau cyclable
- Développer, si possible d'ici la fin de l'année 2017, une position cohérente sur le verdissement et le développement de la forêt urbaine.
- Le plan de déplacement de l'arrondissement
- Les nuisances urbaines, principalement le bruit.
- Veiller aux annonces relativement aux plans d'urbanisme

Nos activités sont réduites durant l'été mais je vous rappelle qu'il y a un conseil d'arrondissement le 4 juillet et la coalition Vélo-Montréal continue ses activités durant l'été.

Je vous souhaite un bel été.